

WILS SPECIAUX: BERLIN LONDRES
 ADRESSE PARIS (21) : 142, Rue Montmartre
 ADRESSE TELEGRAPHIQUE: HUMANITE-PARIS
 TELEPHONE: GUTENBERG 02-57 02-69
 PUBLICITE ANNONCES
 142, Rue Montmartre, 142

L'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

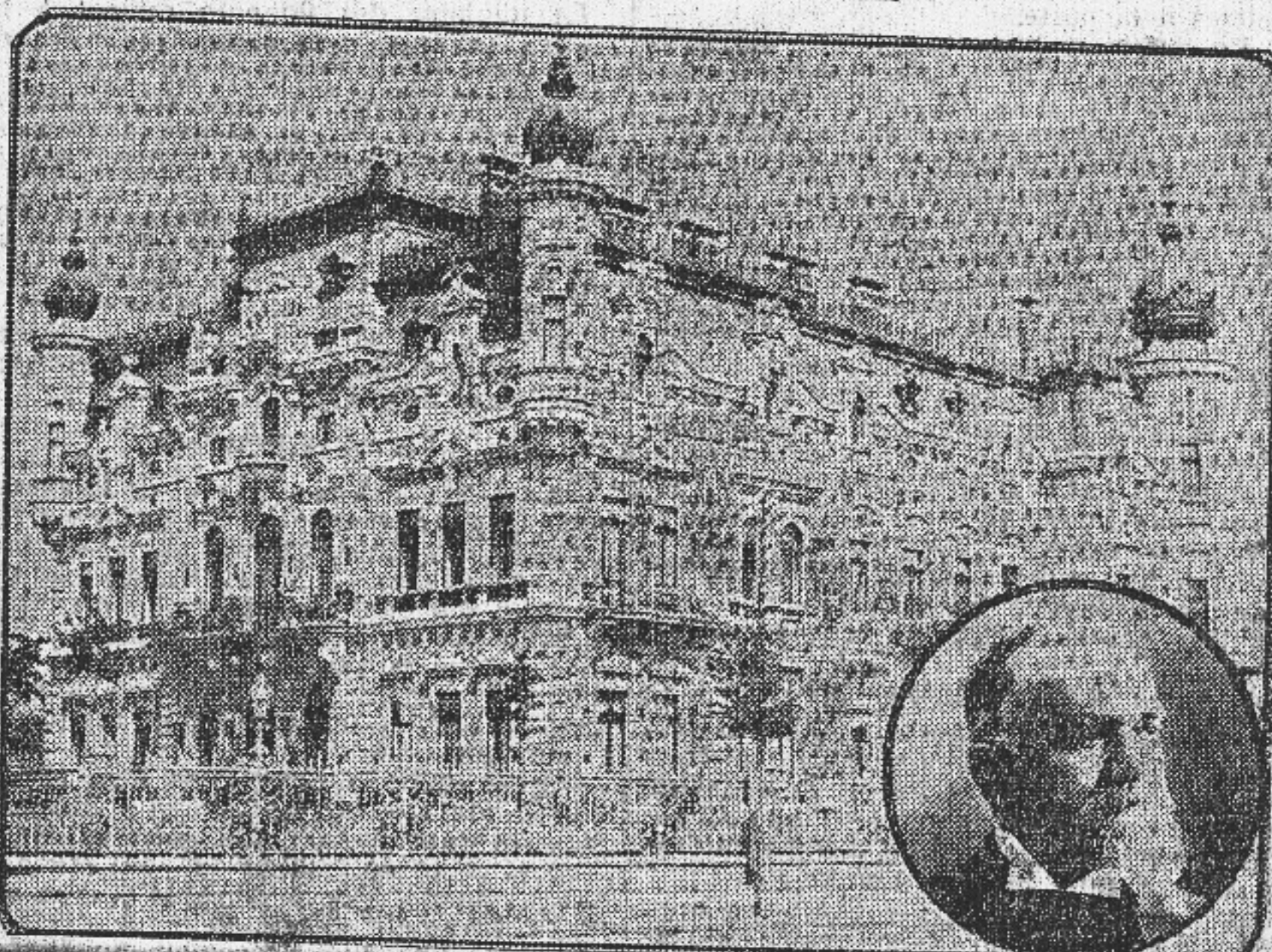
Directeur Politique: JEAN JAURES

ABONNEMENTS	1 AN	6 MOIS	3 MOIS	1 MOIS
Paris	18 fr.	9 fr.	4 fr.	1 fr. 50
Province	21 fr.	10 fr.	5 fr.	1 fr. 75
Etranger	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr.

LA CONFERENCE DE BUCAREST S'OUVRIRA AUJOURD'HUI

Sera-ce LA Paix?

LES DELEGUES BULGARES proposeraient L'AUTONOMIE de la MACEDOINE



LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES OU SE TIENDRA LA CONFERENCE
 (Dans le médaillon M. MAJORESCO qui présidera la conférence)

C'est donc aujourd'hui que s'ouvre, sous la présidence de M. Majoresco, premier ministre roumain, la Conférence de Bucarest.

Abouira-t-elle? Les belligérants signeront-ils un traité de paix? Il serait hasardeux, à la vérité, de l'affirmer.

Les intentions bulgares ne semblent pas du tout rassurantes. A peine débarqués à Bucarest, les délégués bulgares ont révélé, par toute leur attitude, qu'ils ne sont pas d'humeur à reconnaître le fait accompli de la victoire serbo-grecque.

D'abord, par une ruse un peu trop primitive, ils cherchent à séparer la Roumanie des Serbes et des Grecs. Rien ne leur coûte pour y arriver. Ils jurent une « amitié éternelle » à ceux qui ont assailli leur pays dans le dessein de pouvoir disputer à ceux qui se sont victorieusement défendus contre l'attaque brusquée du 29-30 juin, les fruits légitimes de la victoire.

Ce procédé réussira-t-il auprès des Roumains? Cela est peu probable. Les gens de Bucarest sont au moins aussi malins que ceux de Sofia.

Mais voici qui est plus grave. On annonce de Bucarest que les délégués bulgares auraient mission de proposer l'autonomie de la Macédoine, et qu'ils demanderaient à traiter séparément avec la Roumanie.

Une seule de ces propositions suffirait à séparer les Bulgares insatisfaits de la rupture immédiate des négociations.

L'autonomie de la Macédoine est-elle une bonne solution? — peut-être! — une bonne solution avant la guerre turco-balkanique. Mais après la guerre de Macédoine, demander l'autonomie de cette province, c'est tout simplement trahir une volonté immuable de préparer à brève échéance une troisième guerre interbalkanique.

L'INDOLE PUDEUR

Barthou s'est essayé à ne plus aboyer. Cette évidente contrainte n'était-elle pas méritoire? Hé oui! Dans Berquin tout effort vers le bien reçoit aussitôt sa récompense.

Hélas! La vie est dure. Ce vertueux effort n'a pas réussi à Barthou. Il était plutôt paralysé et privé de ses plus surs moyens. Ainsi la vertu mène à ses dangers, surtout quand on n'en a pas l'habitude, et qu'on la pratique accidentellement.

Où! Il lui était venu, toute la Chambre le voyait, une pudeur. Il s'imposait une réserve inaccoutumée. S'écartant aperçu qu'il est, il se souvenait autre, et forma l'imprudent dessein de se réformer.

C'était touchant, et c'était comique. On a de ces scrupules délicieux entre dix-huit et vingt ans. A cet âge, à moins d'être un fat insupportable, on est plein d'inquiétude sur soi-même. On doute de sa perfection, et l'on aspire à devenir le jeune homme accompli. Chaque matin, on se fait un plan nouveau de réforme totale. C'est charmant, mais cela rend gauche et donne de l'embarras.

Barthou se lançait, puis s'arrêtait court, pris de honte. L'aboiement commençait à s'interrompre après un coup de voix. L'altercation, au lieu d'être une méthode, devenait un épisode. Il l'avait tout prêt, le bon petit papier contre Caillaux. C'était la parade classique: « Tel jour, M. Caillaux disait à la Chambre... », mais son petit papier fut trop rapidement brandi très vite, et remis au dossier.

Le comique de cet essai de réforme tient à ce qu'on le sent tout superficiel. Ce n'est pas une conversion de tout l'être. Son cœur veut et ne veut pas. Barthou ne renouait pas pour toujours à aboyer: il n'ouvrait seulement le pas trop aboyer, mais juste assez, et autant qu'il fallait pour mettre l'adversaire en fuite.

Voilà l'erreur! Pour aboyer assez, il faut aboyer trop! Il ne lui donne personne en fuite, et dut lui-même battre en retraite.

Le grand art de battre en retraite ne lui est point inconnu. Loin de là: c'est une stratégie qui lui est familière et où il excelle. « Un trait manque, m'avait dit Jaures, à votre esquisse de Barthou: en aboyant, il recule ».

Très juste! Mais quand il recule sans aboyer, rien ne protège plus sa retraite. Pendant qu'il parlait, j'écoutais en moi-même le vrai discours-Barthou, le discours en trois coups de gueule dont il eût dû nous étourdir.

On l'attendait, ce discours: car, au fond, toute la droite, tout le centre et une partie des radicaux désiraient qu'il Parût aussi ardent à imposer la richesse qu'à voter les lois, tout en réservant l'issue secrète, la porte dérobée, l'échappatoire.

A cette attente cachée, il lui était facile de répondre, et les journaux militaires lui gardent rancune d'avoir trompé leur espérance intime.

Quant aux intentions des Serbes et des Grecs, il paraît certain que ni les uns ni les autres ne poursuivent l'écrasement du vaincu. Ils demandent évidemment une part plus grande de la Macédoine que celle dont ils se seraient contentés avant l'attaque bulgare; mais les Grecs eux-mêmes sont toujours disposés à accorder aux Bulgares un accès à la mer Egée, tandis que les Serbes leur concèdent une bonne partie de la Macédoine orientale.

Mais c'est la Roumanie, le vainqueur à peu de frais, et qui dispose d'une armée intacte, qui aura le dernier mot. Elle pourra faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, suivant sa conception plus ou moins claire de ses propres intérêts, — à condition toutefois de ne pas dépasser, dans ce jeu de bascule, certaines limites.

La seule garantie d'une bonne marche des pourparlers de Bucarest réside donc dans le fait que les intérêts bien entendus de la Roumanie lui conseillent de ne pas aider la Bulgarie à grandir aux dépens de la Serbie et de la Grèce.

Et si la Roumanie agit dans cet esprit — ne fût-ce que pour s'assurer plus solidement le coin nord-est de la Bulgarie qu'elle va annexer, — les intrigues austro-russes, combinées ou opposées, qui ne manqueront de se multiplier autour de la Conférence, demeureront impuissantes.

B. VEILLARD.

Premières Entrevues

Bucarest, 29 juillet. — Les délégués ont consacré leur journée à faire des visites. Ils se sont rendus chez MM. Majoresco, président du conseil, et Take Ionesco, ministre de l'Intérieur, puis ils sont allés voir les délégués roumains et les personnalités officielles.

En outre, MM. Pachitch et Voukotch ont visité MM. Blondel, ministre de France, et Schébeko, ministre de Russie.

Il est probable que les délégués seront reçus demain en audience par le roi Carol.

M. Venizelos est arrivé à 10 h. 45. Il a été respectueusement salué par le public qui se pressait nombreux aux abords de l'hôtel où est descendu le délégué de la Grèce.

Il a rendu visite, ce matin, au président du conseil.

La première séance de la Conférence aura lieu demain. (Havas.)

(Voir en Dernière Heure)

PROCEDES SAUVAGES

C'est aujourd'hui que Briquet, au nom du groupe socialiste, demande au garde des sceaux pourquoi les ouvriers arrêtés par ordre de M. Drioux ne sont pas mis en liberté provisoire. Pressenti par notre ami, le ministre a répondu qu'il n'entendait pas intervenir dans la marche de l'instruction et qu'il respectait la liberté du juge. C'est un sophisme bien pauvre et il ne s'agit point de cela. Le gouvernement peut toujours faire dire par son procureur qu'aucune raison d'ordre public ne lui paraît commander le régime barbare de la prison préventive.

En quoi la liberté provisoire des inculpés pourrait-elle contrarier l'action de la magistrature? C'est toute une propagande générale et publique qui leur est reprochée, et on ne voit pas comment ils pourraient se concerter pour égarer la justice. D'autre part, ils prennent l'engagement de se représenter devant les juges dès qu'on leur fera signe, et ils ne sont pas assez étourdis pour se condamner aux misères de l'exil. On peut être sûr qu'ils seront exacts au rendez-vous marqué par le magistrat.

Quand donc on les maintient en prison pendant les longues vacances judiciaires, quand on leur inflige cette épreuve que peut-être les juges déclareront, mais trop tard, imméritée, on ajoute une torture inutile et injustifiable à tous les procédés de violence et d'arbitraire qui ont marqué dès le début toute l'opération.

Et dire que c'est en République que l'on joue ainsi avec la liberté des citoyens! Comment veut-on qu'une classe ouvrière ainsi violentée devienne une force d'évolution légale et de progrès régulier dans la démocratie républicaine? Et que signifie la philanthropie sociale de M. Chéron devant ces attentats au droit, à l'humanité, à la raison?

Mais ceux des anciens combattants de l'affaire Dreyfus qui tolèrent ces violences osent-ils se regarder à leur miroir? Et M. Poincaré osera-t-il faire le compte des basses besognes de police et des persécutions cruelles qui s'accumulent sous sa présidence contre les travailleurs?

JEAN JAURES.

LES OBSEQUES DE BOUHEY-ALEX

Les obsèques de notre regretté camarade J.-B. Bouhey-Alex, député de la Côte-d'Or, auront lieu ce matin à neuf heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue de Poissy (5^e arrondissement), pour se rendre à la gare de Lyon.

L'inhumation aura lieu demain à deux heures, dans le cimetière de Villers-la-Faye.

L'Ami de l'Homme ET la Tuberculose

AMEZ LES CHIENS, MAIS
GARDEZ-VOUS DE LEURS
FAMILIERES CARESSES

Si l'amitié est un bienfait des dieux, elle n'a pas moins ses dangers et la traditionnelle amitié qui unit l'homme au chien, ou plutôt le chien à l'homme, comporte pour le bon quadrupède des risques dont M. Cadot, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, a cru bon d'entretenir hier l'Académie de Médecine.

Il paraît en effet que tous les chiens tuberculeux recueillent ces germes mortels au cours des amicales relations qu'ils veulent bien entretenir avec nous.

Les chiens de pâtisseries, par exemple, n'y coupent pour ainsi dire pas. Leur fidélité est la source de leur mal et c'est bien d'eux que l'on peut dire qu'ils suivent leur maître dans la tombe.

Mauvais métier aussi que celui des chiens de dispensaire, d'asile de nuit, de marchand de vin, qui fréquentent assiduellement des locaux infectés.

Les tumeurs de marchands de vins qui souvenant fois mangent à même le parquet souillé de crachats les os que leur jette un client charitable, sont des victimes certaines de la tuberculose.

A Paris, et dans les grandes agglomérations urbaines, la mortalité clinique due à la tuberculose canine, atteint 3 et 4 %. Elle est trois fois plus forte que pour le chat et 500 fois plus forte que pour le cheval, qui lui ne sort pas de son écurie et met plus de discrétion dans ses rapports avec son maître.

Plaignons donc les pauvres « cabots » nos victimes, mais, dit M. Cadot, ne nous laissons pas aller à la seule pitié, et n'oublions pas la prudence.

Car ces germes morbides que nous dispensons aux chiens, ceux-ci nous les rendent et c'est un échange de procédés où l'amitié ne trouve point son compte, ni les amis.

Donc, ô vous qui aimez les chiens, conservez leur votre affection, et gardez-voilà de leurs trop familières caresses, inspirées sans doute d'un bon naturel, mais vous faisant courir des risques inutiles.

F. P.

NOTES

La Blague d'Étain

On colporte un peu partout, dans les gazettes, une histoire qui fournit aux unes matière à information sensationnelle, aux autres à « écho » sentimental.

Il s'agit d'un cadeau récemment fait au jeune Manuel que certains persistent encore à appeler le roi de Portugal — comme si rien ne s'était passé.

Or donc, Manuel, laissant là les petites fadaïes, s'est fiancé... fiancé sérieusement avec une princesse qui, cette fois, n'est pas d'opérette, et à cette occasion il reçoit force présents. Parmi ceux-ci figure une bague d'étaï... et on nous raconte le plus sérieusement du monde que cette bague d'étaï, « cadeau et œuvre des royalistes portugais détenus à Lisbonne », fut confectionnée, au prix de mille peines et de dix mille périls, avec des débris détachés des grossiers ustensiles dont on leur impose l'emploi... et qu'il fallut des « prodiges d'adresse pour sortir ce bijou de la prison et le faire parvenir au royal fiancé... »

L'histoire est touchante. Mais il ne lui manque que d'être vraie.

Que le « roi » Manuel ait reçu des détenus de Lisbonne une bague d'étaï composée de rognures prises à leurs gamelles, c'est possible et vraisemblable... Mais tout le reste n'est que prétexte à raconter sur les « prisons républicaines » pour corser la campagne de mensonges qu'on a dirigée contre le nouveau gouvernement portugais.

A la vérité les condamnés politiques de Lisbonne sont aussi libres qu'on le peut être quand on n'est pas libre. Ils font venir leur nourriture du dehors, reçoivent leurs amis et leur courrier et communiquent sans difficultés avec l'extérieur... C'est sans se cacher et en parlant haut qu'ils ont pu faire confectionner la bague en question, et eussent-ils voulu l'expédier eux-mêmes, ouvertement, par la poste à son destinataire, que sans doute ils n'eussent rencontré aucun obstacle.

Mais on comprend que la simple réalité, trop simple vraiment, soit moins en faveur auprès des âmes tendres ou romantiques. Libre à elles d'ailleurs d'en forger pour l'avenir une ingénieuse légende. Avec ce titre approprié: *La blague d'étaï*. — Victor SNELL.

UN AVIATEUR SE TUE A SAINT-PETERSBOURG

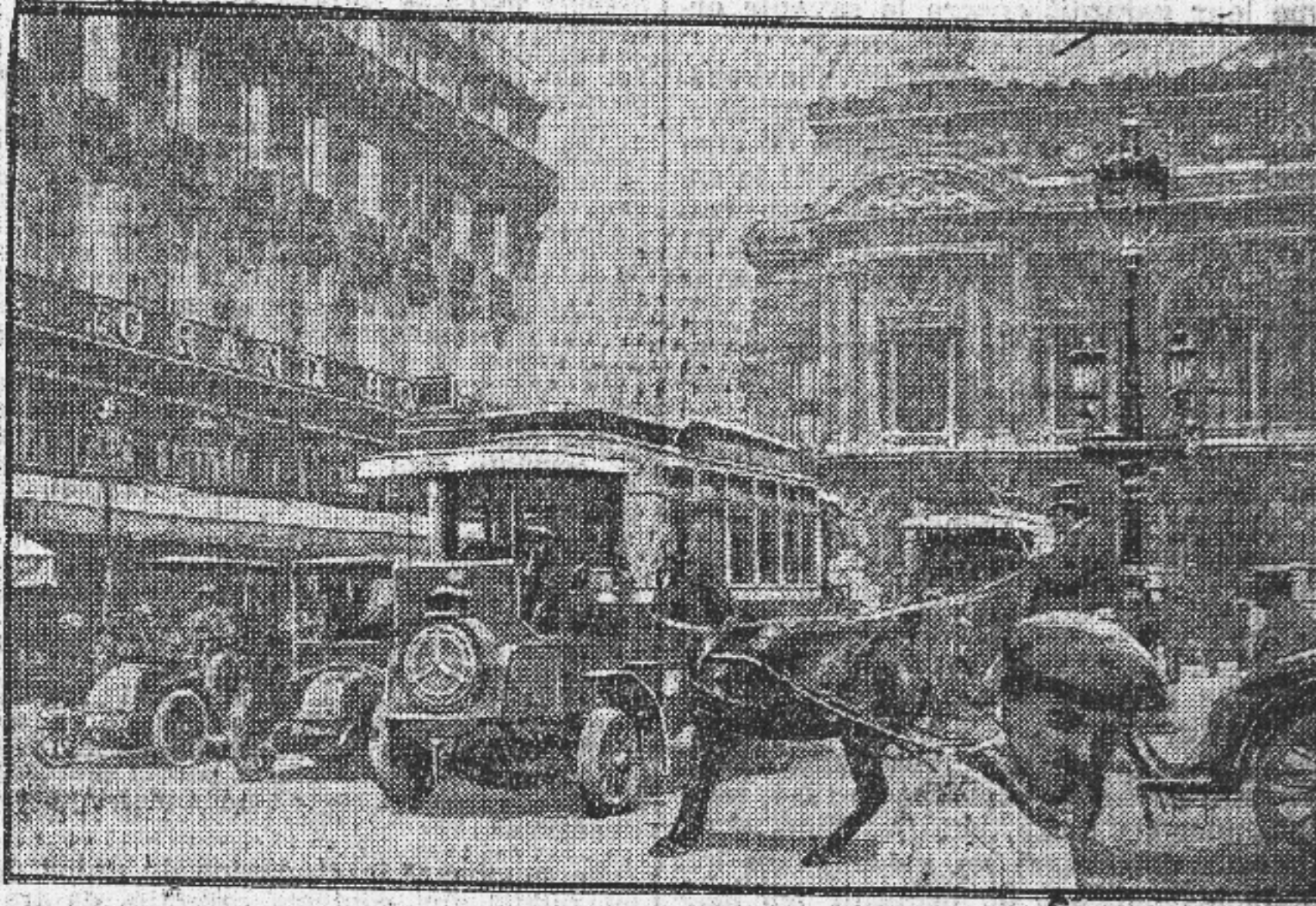
Saint-Petersbourg, 29 juillet. — A l'aérodrome militaire de Gatchina, le lieutenant aviateur Mathay est tombé d'une hauteur de 300 mètres et s'est tué sur le coup.



LE TSAR DE RUSSIE AU ROI DE BULGARIE (avancé au carreau par la Roumanie, la Serbie, la Grèce et la Turquie).
 — Soyez tranquille, je ne permettrai pas qu'on vous impose une humiliation excessive! (D'après le Daily News.)

POUR LES VOYAGEURS D'AUTOBUS ...ET POUR LE PERSONNEL

Un watman meurt en service
La journée d'un machiniste d'autobus
Pour la sécurité de tous



Il y a trois jours, en pleine rue Richelieu, un autobus déposait des voyageurs au point d'arrêt. Le receveur sonne, la lourde voiture ne reprend pas sa marche; on s'inquiète, et on trouve le machiniste inanimé sur son siège; on le porte dans une pharmacie et il expire sans avoir repris connaissance, assommé par la congestion cérébrale.

Et les voyageurs de l'autobus, et le public qui apprend ce douloureux incident se demandent avec anxiété:

« Que fût-il arrivé si la mort subite avait frappé le malheureux mécanicien en pleine course? La voiture, sans direction, se fût-elle jetée en travers du flot de véhicules qui roule dans la rue longue et étroite? Une catastrophe ne se fût-elle point produite? »

Nous avons posé cette question à nos camarades du Syndicat Général des Omnibus, qui nous ont répondu:

« Non, aucune catastrophe ne pouvait se produire à cause du frein de sûreté placé à l'arrière de l'autobus, sur la plate-forme. Tout receveur en a étudié pendant trois jours le fonctionnement; à la première alerte, il immobilise net la voiture. »

Mais s'il est occupé à percevoir le prix des places, dans l'intérieur de l'omnibus?

« Le public l'avertira du danger et il se précipitera sur le frein pour l'actionner. »

« Le public lui-même ne pourrait-il pas gagner du temps, manœuvrer l'appareil de sûreté? »

« Non, car la tige en est immobilisée précisément pour empêcher les voyageurs d'arrêter sans motif les voitures. »

N'y aurait-il pas lieu de rapporter cette mesure pour assurer au public et au personnel le maximum de sécurité? C'est là une question que la Compagnie des Omnibus pourrait étudier sans retard.

La tâche des machinistes

Il en est une autre, dont le caractère d'urgence n'est pas moins établi: elle intéresse la situation de ses salariés et tout particulièrement de ses machinistes. Nous tous qui sommes les « clients » habituels des autobus nous ne pouvons pas de que nous sommes de fatigue, de tension d'esprit, d'effort prolongé, le labeur quotidien d'un machiniste, le travail dix heures, soumis à une irritante trépidation, incommode par les vapeurs de benzol que dégage son moteur; que d'attention concentrée et portée au paroxysme, que de peines physiques, que de volonté tendue, exemple de la défectuelle la plus courante, ne faut-il pas pour piloter dix heures durant une lourde machine à travers les rues encombrées, engorgées, rétrécies de Paris, à travers les foules des voitures de toutes sortes, la cohue des piétons, le pulvélement des charrettes à bras. De cet effort, nous sommes les témoins, mais ce que nous ignorons, ce sont les complications sans nombre qui aggravent la tâche et la peine du machiniste. C'est le conflit des règlements. La Compagnie édicte un règlement; si le mécanicien ne l'observe pas, il est puni. Le préfet de police rend des ordonnances, si le mécanicien les transgresse, il est l'objet de contraventions. Or, règlement et ordonnances se contredisent. La Compagnie établit un horaire pour les courses de ses voitures: « Vous mettrez-ditelle, trente minutes pour aller de Grenelle à la Porte-Saint-Martin, et si vous prenez davantage, vous serez puni. » Elle ne s'inquiète ni de la traversée des ponts, où il faut rouler « au pas », ni des carrefours où il faut stationner sous le bâton des agents, ni des rues étroites et remplies où l'on fait cent mètres en cinq minutes; il faut arriver dans le temps prescrit. La Compagnie établit un horaire pour les courses de ses voitures: « Vous mettrez-ditelle, trente minutes pour aller de Grenelle à la Porte-Saint-Martin, et si vous prenez davantage, vous serez puni. » Elle ne s'inquiète ni de la traversée des ponts, où il faut rouler « au pas », ni des carrefours où il faut stationner sous le bâton des agents, ni des rues étroites et remplies où l'on fait cent mètres en cinq minutes; il faut arriver dans le temps prescrit.

L'agent prend au vol le numéro de la voiture; huit jours après, le mécanicien apprend qu'il doit payer le montant d'une contravention pour excès de vitesse. Que faire?

Entre deux autorités

La Compagnie lui ordonne de serrer le trottoir aux points d'arrêt. Les petites voitures à bras l'en empêchent: le voilà en défaut. La préfecture de police lui ordonne de garder cinquante mètres entre son autobus et celui qui le précède, et un mètre sur certains points de Paris, au carrefour Montmartre, par exemple, le file des autobus arrêtés à l'intervalle réglementaire remplit toute la rue, rendant la circulation impossible. Il se sert donc: menace de contravention.

Il rentre le soir au dépôt et déclare au chef, chargé de l'entretien du matériel:

« Mon frein à pédale ne donne pas; mon frein à main ne fonctionne pas. »

Le chef conteste la bien fondée de ces observations: il est rétribué, non seulement par des appointements fixes, mais par un intérêt sur les économies qu'il réalise. Alors, il engage de dépenses, moins il exécute de réparations et plus son gain s'élève. Le machiniste sort le lendemain avec

des freins détériorés, tels qu'il les a laissés la veille. Un accident se produit. Est-ce sa faute? C'est pourtant lui qui en supporte les conséquences.

Les neuf heures

La première, l'immédiate revendication des travailleurs est une réduction de la journée de travail: ils demandent la journée de neuf heures. Même avec cette amélioration de leur sort, ils suraggraveront encore les 165 fr. par mois que la Compagnie leur alloue au début, avec de petites primes incertaines puisqu'elles sont subordonnées à des circonstances que le machiniste n'est pas libre d'éviter, puisqu'il lui faut supporter les conséquences pécuniaires des contraventions qu'on lui adresse.

Le public approuvera cette modeste revendication des mécaniciens, car sa sécurité exige que le sort des voyageurs ne soit pas confié à des hommes surmenés. Nous y reviendrons.

L.-M. BONNET.

DRAME DE LA MISERE

Une mère se tue avec ses trois enfants

Le Mans, 29 juillet. — (Par dépêche de notre correspondant particulier.) — Pour échapper à la misère dans laquelle elle était plongée, une journalière de Pruille-Léguille (Sarthe), Mme veuve Verité, âgée de 34 ans, s'est suicidée à l'aide d'un réchaud rempli de soufre, qu'elle alluma après avoir calfeutrée la porte de sa chambre.

Ses trois enfants, Georges, Marcelle et Camille, âgés, l'aîné de 5 ans, le plus jeune de 18 mois, ont péri avec elle. C'est une voisine de la désespérée, Mme Courmon, qui découvrit les quatre cadavres.

A Propos de la Taxe sur les Mines

ÉCHEC MOMENTANÉ Par ALBERT THOMAS

La Chambre, dans sa séance de vendredi dernier, a disjoint de la loi de finances l'article 27 qui établissait une taxe de 0 fr. 25 par tonne de houille expédiée ou vendue.

Ainsi il faudra reprendre tout le long effort que nous avons poursuivi depuis des mois, à la Commission du budget ou à la Chambre, pour établir sur une industrie qui réalise actuellement aux frais des consommateurs des bénéfices considérables un impôt d'équité et de justice.

Deux fois la Commission du budget nous avait donné raison, et une première fois aussi, à la Chambre, nous avions rallié une majorité. Jusqu'au dernier moment même nous n'avions pas désespéré de l'emporter malgré le rejet de l'article qu'avait prononcé le Sénat.

Nous nous sommes résignés à la disjonction sans même engager la bataille. Non pas que nous ayons désespéré de surmonter la lassitude générale de la Chambre. Mais certains de nos amis estimaient que toute taxe nouvelle, toute contribution nouvelle pourrait nuire à la réalisation de la promesse de réforme fiscale faite par le gouvernement. Et quelques-uns de nos camarades se demandaient si des centimes additionnels aux redevances minières n'étaient pas une mesure préférable à celle que nous avions proposée.

Peut-être la formule de notre impôt, inspirée à l'origine par l'existence du droit de douane de 1 fr. 20, prêtait-elle à quelques critiques. Pour ma part, je m'étais rallié déjà, à la Commission du budget, à une formule nouvelle qu'avait proposée le ministre des finances et qui tendait à prélever 20 % de l'excédent du produit net, obtenu en multipliant par 1 fr. 50 le nombre de tonnes de houille expédiées ou vendues pendant l'exercice.

Cette formule avait l'avantage d'imposer aux mines de houille un régime sensiblement analogue à celui que doivent désormais accepter les nouveaux concessionnaires des mines de fer ou d'or. Elle déchargeait les mines les moins riches et ne frappait que l'extra-bénéfice. La Commission, déjà, l'avait repoussée.

Mais si, momentanément, nous n'avons pu obtenir gain de cause, il n'est